




# Circuits courts et relocalisation de l'agriculture

 **ECTS**  
7 crédits

 **Code Apogée**  
3MRLU1

 **Composante(s)**  
UFR Sciences  
des Territoires  
et de la  
Communication

 **Période de  
l'année**  
Semestre 3

## En bref

- > **Mobilité d'études:** Oui
- > **Accessible à distance:** Non

## Présentation

### Description

Ce module vise à donner des connaissances sur l'ensemble des enjeux et leviers pour la re-territorialisation de l'agriculture.

Contenus : Il est constitué de plusieurs enseignements ayant pour vocation la prise de connaissance : des liens existants entre la reterritorialisation de l'agriculture et le développement territorial et les politiques qui les favorisent, les enjeux qui les portent, les conflits et problèmes qu'ils soulèvent.

Enseignement partagé avec Bordeaux Sciences Agro (BSA).

### Heures d'enseignement

Circuits courts et relocalisation de l'agriculture - TD

Travaux Dirigés

10h

### Compétences visées

Analyse globale de la question de la reterritorialisation de l'agriculture.

### Compétences acquises



Compétences	Niveau d'acquisition
033 Appliquer les règles et procédures en vigueur dans le domaine concerné	x
428 Mobiliser des savoirs hautement spécialisés comme base d'une pensée originale dans le domaine concerné	x
186 Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines	x
494 Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines	x
Bloc de compétences disciplinaires	
110 Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	x
309 Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation	x
495 Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale	x